

Trois mots sur l'évaluation (encore)

Pour schématiser, il semble qu'il y ait deux types d'"évaluation" : l'une à la sauce LRU, l'autre à la sauce "une certaine frange du SNESUP".

1 L'évaluation à la sauce LRU, conçue comme outil de gestion des personnels. Il s'agit de distinguer les performants des non-performants, afin que les uns soient récompensés et les autres sanctionnés.

C'est une conception parfaitement rationnelle, qui trouve malheureusement un écho chez un nombre considérable de nos collègues au motif qu'"il y a quand même des gens qui ne font rien".

La première réaction est bien entendu une très forte envie de vomir : il est, au sens propre, insupportable d'imaginer que l'université pourrait fonctionner "comme une entreprise".

Mais il vaut sans doute mieux tenter de donner des arguments plus audibles par le plus grand nombre. En voici quelques uns.

- La mise en concurrence de tous ne rendra pas les gens plus "performants".

Un travail intellectuel digne de ce nom demande avant tout du temps et du calme : on n'améliorera pas la qualité de la "production" avec un système de récompenses/sanctions mettant les gens sous pression en permanence. En revanche, on assistera certainement à une augmentation du nombre de publications sans intérêt.

- La principale sanction imaginée est la modulation à la hausse des services d'enseignement. On est donc en train de dire d'une part aux enseignants-chercheurs que la recherche est plus importante que l'enseignement, et d'autre part aux étudiants que les enseignants qu'ils auront devant eux le plus souvent seront les "moins bons" de tous. C'est proprement ahurissant (!)

- La modulation des services est en soi une chose absurde; en tous cas qui n'améliorera pas le fonctionnement du système. Qu'y a-t-il de rationnel à augmenter le service d'enseignement d'un EC. Si c'est un mauvais enseignant, il le sera encore plus; et si c'est un bon enseignant, la qualité de ses enseignements diminuera faute de temps pour les préparer.

- Dans toutes les professions, il y a des gens "qui ne font rien"; et ils sont très minoritaires. Le fait que dans l'enseignement supérieur leur existence soit brusquement déclarée intolérable est simplement un moyen de faire oublier que le niveau moyen de salaire est assez peu élevé, et que les conditions de travail se sont considérablement dégradées. Le "y-en-a-quisisme" est une maladie qui ne peut prospérer que si le système fonctionne globalement mal; et si le système fonctionne mal, ce n'est certainement pas la faute des quelques uns qui "ne font rien".

- Que "ceux qui ne font rien" se fassent taper dessus ne "rapportera" rien à l'immense majorité des autres. En revanche, cela flattera nos mauvais instincts.

- Ceux qui pensent être "à l'abri" (voire en profiter) sont bien naïfs. Au début, on tapera sur les gens qui "exagèrent vraiment". Puis on s'intéressera aux MCF de 40 ans non habilités; puis viendra le tour des MCF habilités qui n'ont pas eu de poste de PR; puis les PR2 de 50 ans qui n'ont pas été promus PR1, etc.

2 L'évaluation "formative", ou "formatrice", ou à la sauce "une certaine frange du SNESUP". Ici, le but serait de "conforter l'EC en attestant de l'exécution de ses missions" ... ou pas. Et dans le second cas, de "formuler des recommandations en proposant des remèdes". On s'attend à ce que le premier cas soit la règle, et le second très exceptionnel. L'évaluation ne saurait être réalisée que par une instance nationale (le CNU), et l'un des objectifs serait

d'être "un rempart à l'application de la modulation des services".

Une conception bien différente de la première. Quelques objections cependant :

- Tout ceci est totalement infantilisant. Si je fais mon travail, je le sais bien et je n'ai aucun besoin qu'une instance supérieure en atteste. Inversement, une non-certification publique serait un sacré coup de règle sur les doigts.
- On ne voit pas bien en quoi cela protégera de la modulation des services, puisque de toutes façons les présidents d'universités feront ce qu'ils voudront.
- En revanche, on peut être certain que les "non-certifications" seront utilisées pour justifier une modulation ou une autre sanction, si besoin était. On sait bien que ces choses là ne vont jamais que dans un sens.
- La mise en place pratique et "sérieuse" d'une telle évaluation semble à peu près impossible, sauf à mobiliser une intendance invraisemblable et à faire camper le CNU pendant une semaine. Ceci a-t-il un sens? Est-il besoin de mettre en place une gigantesque usine à gaz pour finalement attester dans 99% des cas que l'EC fait son travail, ce que tout le monde savait dès le départ? Ne serait-il pas infiniment plus simple de ... ne rien faire du tout?

Bref, une évaluation de ce type serait au mieux totalement inutile, et aurait certainement des conséquences désastreuses pour quelques un(e)s.

Pour conclure, une évidence (?) : plus que d'évaluation, de reconnaissance (encore que...) ou d'évolution de carrière, il me semble que l'immense majorité des EC a avant tout besoin... qu'on lui foute la paix!